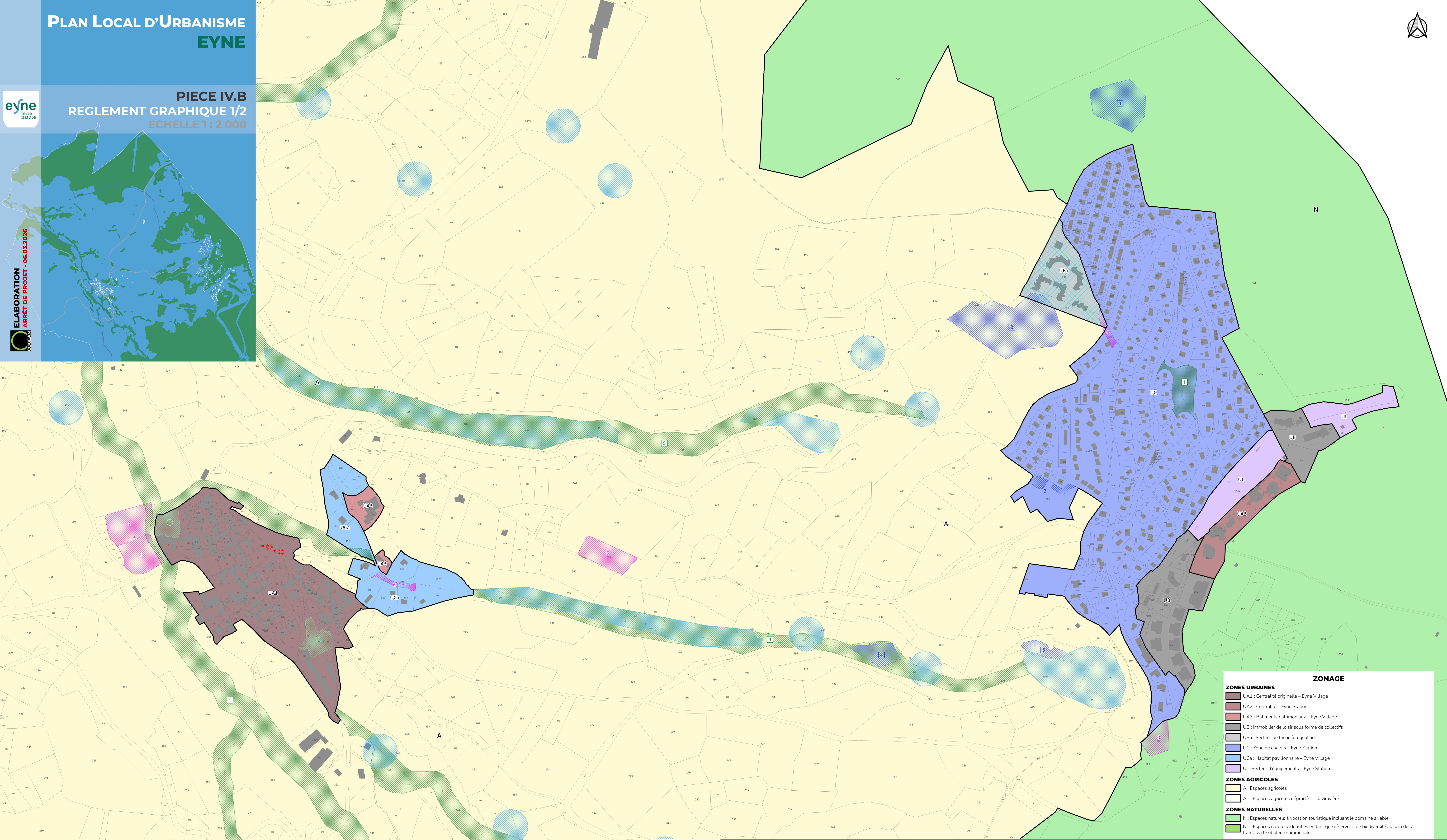




ZONAGE	
ZONES URBAINES	
	UA1 : Centralité originelle – Eyne Village
	UA2 : Centralité – Eyne Station
	UA3 : Bâtiments patrimoniaux – Eyne Village
	UB : Immobilier de loisir sous forme de collectifs
	UBa : Secteur de friche à requalifier
	UC : Zone de chalets – Eyne Station
	UCa : Habitat pavillonnaire – Eyne Village
	Ut : Secteur d'équipements – Eyne Station
ZONES AGRICOLES	
	A : Espaces agricoles
	A1 : Espaces agricoles dégradés – La Gravière
ZONES NATURELLES	
	N : Espaces naturels à vocation touristique incluant le domaine skiable
	N1 : Espaces naturels identifiés en tant que réservoirs de biodiversité au sein de la trame verte et bleue communale